RAPPORT DE CONFÉRENCE

FORUM POUR UNE AFRIQUE PROSPERE

3 à 5 Décembre à Djibouti

PACCI

Pan African Chamber of Commerce and Industry

Distribution : Général

2019 AFRICA PROSPERITY CONFERENCE REPORT

La « Conférence pour une Afrique prospère » a eu lieu du 3 au Décembre au Palais du peuple à Djibouti. Elle a été organisée par la Chambre de commerce de Djibouti, en partenariat avec la Chambre Panafricaine de Commerce et d'Industrie (PACCI).

Le forum a permis au secteur privé et aux acteurs concernés d'être informé des opportunités et des facilités qu'offrent la création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF). La ZLECAF est devenue opérationnelle en juillet 2019 et devrait favoriser la croissance et le développement durable du commerce intra- africain.

Les objectifs de la ZLECAF comprennent l'élimination de 90% des droits de douane entre les pays membres, la simplification des procédures administratives, la libre circulation des personnes et des marchandises. Il est prévu que l'accord puisse contribuer à la croissance du commerce interafricain de 33% à 60% d'ici 2022 et entraîner une augmentation du PIB de 1% à 3% dans les États membres.

Le Forum a réuni des représentants des Chambres de commerce africaines et internationaux, ainsi que des membres des secteurs privé et public. Ils ont réfléchi aux moyens de se soutenir mutuellement pour contribuer à la croissance du secteur privé sur le continent avec la mise en œuvre de la ZLECAF.

POINTS DE RÉFLEXION ET RÉSUMÉ

1. ZLECAF : Défis et opportunités pour le secteur privé

Ce premier panel était dédié à la présentation du potentiel du marché africain avec plus d'un milliard de consommateurs et un PIB de 2500 milliards de dollars. Les besoins urgents de l'Afrique, qui sont des facteurs essentiels pour accroître la compétitivité des entreprises africaines, ont été discutés. Ces conditions comprennent l'industrialisation, l'amélioration de la connectivité et des infrastructures au sein des États et entre eux et la nécessité d'une économie diversifiée. C'est là que le projet ZLECAF devient crucial. En effet, l'initiative facilite la circulation des biens et des personnes. Il permettra également un partage plus efficace et plus rapide de l'expertise sur le continent.

Le succès de la ZLECAF dépend de l'implication du secteur privé. En soutenant le secteur privé, les Chambres de Commerce peuvent jouer le rôle de porte-parole auprès des gouvernements. En outre, le développement et l'utilisation accrue des mécanismes de Partenariat Public-Privé au sein de la ZLECAf, ainsi qu'une forte volonté politique sur le continent sont indispensables.

Il est également crucial de disposer au préalable d'un cadre juridique favorable au succès de ce marché commun. En outre, l'industrialisation du continent qui permettra la création d'une chaîne de valeur, la diversification économique et la création d'emplois, est l'un des facteurs essentiels au succès de ZLECAF.

D'autres défis importants concernent la nécessité d'investir dans les TIC pour devenir plus compétitifs et dans le secteur agricole pour atteindre l'autosuffisance alimentaire. Le défi majeur est de disposer de plus de capitaux pour alimenter un marché de plus d'un milliard de consommateurs.

2. Focus sur la facilitation des échanges

Le deuxième panel s'est concentré sur les attentes et les exigences pour une ZLECAF réussie ; le but ultime étant de réduire les barrières tarifaires et non tarifaires et d'attirer des investissements étrangers plus directs et d'améliorer les politiques gouvernementales en matière de commerce et d'affaires.

Le débat sur la facilitation des échanges a permis de réfléchir sur les principaux obstacles au commerce intra-africain mais a également sensibilisé aux mécanismes mis en place par l'Union africaine et d'autres institutions régionales pour faciliter le processus.

Les principaux problèmes soulevés étaient le manque d'infrastructures adéquates et modernes et de communications interétatiques, l'insuffisance de l'intelligence économique sur le continent, le manque d'expertise en matière de denrées périssables et de normes sanitaires. Par ailleurs, le manque de confiance des Africains vis-à-vis de la qualité de leurs produits est un obstacle à leur valorisation, et les mécanismes de contrôle qualité ne sont pas respectés. À l'heure actuelle, des doutes subsistent quant au succès de la ZLECAf dans tous les pays africains, car les économies des États africains sont généralement similaires et font face aux mêmes difficultés et défis. Par exemple, il existe un grand secteur informel qui contribue de manière significative à la valeur ajoutée du continent mais pour lequel les mécanismes de formalisation font défaut. Les problèmes douaniers et la corruption sont également d'énormes obstacles qui doivent être supprimés. Il existe également une multitude d'organisations régionales dont la contribution positive au commerce intra- africain est remise en cause.

3. Technologie et innovation pour l'AFCFTA

Le troisième panel était une introduction à l'état du secteur de la technologie et de l'innovation sur le continent et aux moyens de tirer le meilleur parti des opportunités disponibles pour les entreprises africaines, afin qu'elles deviennent compétitives. Par exemple, l'Afrique a mis en œuvre d'importants câbles sous-marins. En outre, il existe des plateformes collaboratives pour les technologies nationales de l'information et un potentiel pour que les jeunes en profitent.

La réussite de l'intégration économique de l'Afrique dépend de la stabilité des relations entretenues entre les pays de la région. Ainsi, dans le domaine des TIC, des stratégies numériques communes doivent être mises en place pour compenser le faible accès du continent à la numérisation. Pour le succès de ces stratégies de développement, le partenariat public-privé est essentiel ; il sert de base au développement économique du continent grâce à la technologie. De plus, le commerce électronique est un moyen de stimuler les transactions commerciales, d'atténuer les difficultés de communication et de faciliter les échanges en connectant les fabricants et les distributeurs via des plateformes. La technologie peut également servir la mobilité des produits et des services. D'autres défis incluent le coût de l'énergie et les questions de sécurité et de stabilité ainsi que les obstacles à la croissance exponentielle des jeunes sur le marché du travail.

4. Financement du secteur privé africain

Le dernier panel s'est concentré sur le mécanisme de financement existant, disponible et sur la manière dont les pays et les secteurs privés seraient soutenus pendant la mise en œuvre de la ZLECAf. La question des rôles du secteur privé dans le succès de l'initiative a été explorée. Par exemple, il a été recommandé que le secteur privé, par le biais de PPP, investisse davantage dans les infrastructures. En outre, la façon dont les entreprises et les startups pourraient accéder au financement a été discutée. Le secteur privé peut aider à financer les infrastructures et à développer le commerce intra-africain. La Société financière internationale a décrit les initiatives qui existent au sein de l'institution pour faciliter l'accès au financement pour les PME. Elle soutient et encourage le secteur privé à s'éloigner des secteurs d'investissement traditionnels et à investir dans les infrastructures, par exemple. D'autres institutions financières comme ECOBANK et la banque centrale de Djibouti ont présenté les mécanismes mis en place pour faciliter l'accès au financement des porteurs de projets et le développement de nouveaux projets d'investissement.

RECOMMANDATIONS CLES

.1. La Conférence a reconnu les efforts continus déployés par la PACCI pour travailler en étroite collaboration avec les organisations régionales et a demandé à la PACCI d'investir dans l'établissement et le maintien de relations solides et continues avec les organisations d'affaires nationales, sous-régionales et continentales.

2. La Conférence a recommandé aux responsables de l'Union africaine et à toutes les organisations chargées de la mise en œuvre de la ZLECA d'impliquer le secteur privé dans le processus.

3. La Conférence a recommandé de promouvoir le label "made in Africa" et a souligné l'importance d'encourager les fabricants et les opérateurs commerciaux à adopter le label "Made in Africa" dans la mesure du possible.

4. La Conférence a souligné l'importance de rationaliser les règles et pratiques commerciales, de promouvoir des mesures commerciales efficaces, y compris par la numérisation des règles et pratiques.

5. Contribuer à promouvoir l'idée de créer un fonds pour soutenir les start-ups et les scale-ups, l'innovation et l'entrepreneuriat.

6. Développer un partenariat avec les conseillers agricoles professionnels et les prestataires de services pour être mis à jour sur l'introduction des jeunes agriculteurs les dernières sciences et innovations agricoles, en particulier pour l'agriculture intelligente face au climat.

7. Développer des programmes visant à attirer les investissements pour améliorer les connexions, la logistique et les facilités commerciales afin de développer les systèmes d'infrastructure de transport transnationaux de l'Afrique (routes, voies ferrées, aéroports et ports maritimes) pour améliorer la circulation des biens et des services entre les nations.

8. La Conférence a souligné qu'il était impératif que les gouvernements ne négligent pas l'importance de l'industrie des services, car les exportations de services de l'Afrique ont augmenté plus de six fois plus vite que les exportations de marchandises entre 1998 et 2015.

9. La Conférence a demandé à la PACCI de clarifier les nombreuses ambiguïtés actuellement présentes dans l'accord de la ZLECAf. Le PACCI pourrait le faire en produisant des manuels sur des questions clés, telles que la politique de concurrence, l'investissement et les droits de propriété intellectuelle.

10. La Conférence a demandé à la PACCI de concevoir les principales stratégies innovantes pour renforcer le rôle des PME et pour domestiquer et mettre en œuvre efficacement l'accord de la ZLECAF afin de faciliter le commerce.

Pan African Chamber of Commerce and Industry

Gulf Aziz Building, Bole
4th Floor (402), P.o Box 3155,
Addis Ababa, Ethiopia

info@pacci.org

+251 11 691011

@OfficialPACCI
www.pacci.org